

L'ajournement

Or, je pense que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) sera le premier à l'admettre, et je dis cela de façon très subjective, la meilleure législation sociale est probablement un mélange des lois que les gouvernements libéraux, CCF et NPD ont adoptées dans le passé, mais je pense qu'au cours des années qui viendront il sera de plus en plus difficile de trouver les fonds nécessaires. Au cours de la dernière campagne électorale, nous n'avons vraiment fait qu'une seule promesse électorale impliquant des dépenses sans revenus et c'est dans le domaine de l'assistance sociale, à l'endroit du 1.2 million de personnes âgées admissibles à la sécurité de la vieillesse et au SRG. Nous avons tenu cette promesse qui nous a coûté très cher. Le député a demandé de ne pas lui rappeler ce qu'on a fait mais il n'en demeure pas moins que nous avons tenu cette promesse et qu'elle a entraîné d'énormes dépenses.

Quand le député a posé sa question à la Chambre, il a déclaré que nous n'avions pas indexé cette augmentation comme il se doit, qu'elle n'était que de 8.8 p. 100. J'ai vérifié et ce chiffre s'applique à une période de neuf mois entre juillet 1980 et avril 1981. Si nous faisons le calcul pour une période complète de 12 mois qui se termine en juillet prochain, le pourcentage de la hausse sera d'environ 12 p. 100 ce qui signifie que le pensionné seul recevra \$17 de plus et le pensionné marié \$13. Je sais que ce n'est pas suffisant, je sais que nous devons d'abord nous occuper des personnes âgées et des pensionnés de notre société, mais nous traversons des temps très difficiles et c'est tout ce que nous pouvons faire à cette étape du développement de notre économie.

Nous faisons tout ce que nous pouvons pour ceux qui sont âgés de plus de 65 ans, et le député a suggéré que nous nous occupions de certaines personnes de moins de 65 ans, notamment la femme célibataire qui est actuellement inadmissible à la pension de sécurité de la vieillesse. Je pense qu'il a raison de dire que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) le fera si elle le pouvait. Elle a parlé d'un montant d'environ 730 millions de dollars dont elle aurait besoin pour réaliser tous ces projets mais je ne pense pas qu'elle le puisse. Et je pense qu'elle s'est montrée très franche et honnête quand elle a dit à la Chambre que le gouvernement faisait de son mieux pour s'occuper des personnes âgées de plus de 65 ans, et qu'il faudra attendre encore un certain temps avant que nous puissions nous occuper de celles qui sont dans la fourchette d'âge de 55 à 65.

M. Knowles: D'ici là, elles auront 65 ans.

M. Irwin: Au cours des 20 dernières années nous avons pris des mesures et nous continuons à en prendre dans différents domaines, notamment la création de logements dont le coût est proportionné au revenu, des logements pour les personnes âgées, l'assistance aux provinces, la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Au pire, la situation est bien meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 20 ou 30 ans, et nos citoyens ont aussi la responsabilité de faire eux-mêmes certaines économies pour préparer leur retraite. Je ne pense pas que nous puissions toujours continuer à exiger autant des jeunes travailleurs et que nous puissions nous attendre qu'ils aillent travailler et gagner des revenus suffisants pour payer la totalité des impôts sur le revenu qu'il faudrait exiger d'eux. C'est là une responsabilité partagée.

● (2210)

L'ÉNERGIE—LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL AUX ÉTATS-UNIS

M. Maurice Foster (Algora): Monsieur l'Orateur, le 13 mai j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) s'il était disposé à adopter une politique visant à interdire toutes nouvelles exportations de gaz naturel du Canada aux États-Unis tant que les entreprises de transport et de distribution de gaz comme la TransCanada Pipelines ne s'engageront pas formellement à desservir les régions du Canada qui ne le sont pas suffisamment dans l'Est?

J'ai posé la question car je doute que les compagnies de transport comme la TransCanada Pipelines et les compagnies de distribution comme la Northern and Central Gas Corporation Limited, qui dessert le nord-est et l'est de l'Ontario, aient une idée claire des délais dans lesquels elles comptent assurer des services suffisants aux régions moins bien pourvues de l'Est.

Le programme énergétique national comprend un programme intitulé «programme fédéral d'expansion du système de distribution de gaz naturel» qui prévoit des subventions pour l'acheminement de gaz naturel dans ces collectivités, mais le coût de ces lignes de raccordement sera très élevé. Je ne suis pas sûr que tout ce système de subventions suffit à en couvrir les coûts. On compte par exemple dans le nord-est et l'est de l'Ontario quelque 150 collectivités qui ont besoin d'être desservies et l'aide devra provenir de ce programme.

Dans ma circonscription, on estime que cela coûtera aux alentours de \$80 millions pour effectuer le raccordement, une partie du coût devant être imputée à TransCanada Pipelines et l'autre à la société distributrice qui devrait être Northern and Central Gas Corporation. Le volume de gaz transporté ne suffira probablement pas à amortir le coût de ce gazoduc si bien que le problème se réduit à une question de subventions ou alors le coût de ce gazoduc sera en définitive supporté par les producteurs de l'ouest du Canada s'il est ajouté au taux de base de TransCanada Pipelines.

Si nous regardons les choses dans une perspective nationale, nous constatons que l'on consomme annuellement six milliards de pieds cubes de gaz naturel. Cela correspond à environ un million de barils de pétrole. Nous subventionnons le pétrole jusqu'à concurrence de \$20 le baril par le biais du programme d'indemnisation. Nous allons donc enregistrer une économie nette de quelque \$20 millions pour notre pays rien qu'au niveau des collectivités situées de long de la rive nord du lac Huron. C'est donc clairement dans l'intérêt national.

On est en droit de se demander si des sociétés comme TransCanada vont vraiment se soucier de poser ces lignes de raccordement. Elles ne le feront pas à moins d'avoir la certitude que leurs chances d'exportation de gaz naturel aux États-Unis sont pratiquement nulles. J'espère que le ministre veillera à ce que l'on n'accorde pas d'autres permis d'exportation aux États-Unis tant que des régions mal desservies de l'est du Canada ne seront pas branchées sur le gaz naturel. C'est simplement une question de bon sens. Nous dépensons beaucoup d'argent au titre du programme de remplacement de pétrole pour convertir nos chaudières à mazout en chaudières à gaz.

Il est évident que ces gazoducs et systèmes de distribution doivent être installés avant que nous puissions effectuer la